



**Philippine BONNET**

[pbonnet@collomb-avocats.eu](mailto:pbonnet@collomb-avocats.eu)

T. +33 (0)4 28 38 09 09

Barreau de Marseille (2025)

Année d'obtention du barreau (2023)

Avocat en droit fiscal

# Biographie

## **DROIT FISCAL – INGENIERIE PATRIMONIALE – FAMILY OFFICE – SUCCESSION**

Philippine Bonnet intègre le cabinet Collomb Avocats en juillet 2025 après avoir pu développer de solides compétences dans l'accompagnement des entreprises familiales et de leurs dirigeants au sein de cabinets d'avocats parisiens et montpelliérains.

Elle dispose d'une expertise pointue en mobilité internationale, lui permettant d'accompagner nos clients à dimension internationale dans une approche globale.

Elle assiste et représente les particuliers et dirigeants en matière fiscale dans la structuration de leur patrimoine privé et professionnel, sa sécurisation et sa transmission tant sur des problématiques en droit interne qu'internationale.

## **DOMAINES D'INTERVENTION**

- Droit fiscal
- Ingénierie patrimoniale
- Family office
- Assistance à contrôle fiscal
- Succession

## **PARCOURS**

- ERNST & YOUNG
- YARDS
- SVA AVOCATS
- PVB AVOCATS

## **FORMATION**

- CAPA – Spécialité droit de l'entreprise – EDAC - Montpellier
- Master 2 Droit et Fiscalité du Patrimoine (Université Montpellier I)
- Diplôme Fédéral du Juriste du Patrimoine

## **LANGUES**

Français / Anglais